

PRIX DE LA BANANE ANTILLAISE

3ème(P/ 3381), Classe 4 — 02/04/2023 14h10, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON SOUPLE (3,4)

6.800 (3.400, 1.360, 1.020, 680, 340)

ARRIVEE OFFICIELLE: 11 Engagés, 1 Non Valable, 1 Forfait, 1 Supplémentaire, 9 Partants Définitifs. - PMH

Temps du 1er : 1.24.13 (Redk : 1. 0. 9)

COURSE A COND. QUALIF. HP

Pour chevaux entiers, honoraux et juments de **4 ans et au-dessus** ayant à la clôture des enchaînements une valeur égale ou inférieure à 56 k. **Poids : 54 k.1/2.**

Surcharges accumulées et limitées à 10 k. pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er avril de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 recus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé la jument J'AIME MA REINE à sortir du rond en premier montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé la jument ANTIGUA à sortir du rond en premier montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jeune-jockey Flavie PARMENTIER en ses explications, l'ont sanctionnée par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour, pour avoir sollicité 6 fois sa pouliche avec sa cravache. (1ère infraction - 6 sollicitations). Le hongre FORBAN DU LARGE a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	--------	----------------------

1	<u>ANTIGUA F.P.S.</u> <u>4 A.</u>	09	Par: MACHUCAMBO et ALADDIN'S ANGEL (KENDARGENT)	(Corde:05)		MR JEAN- CLAUDE SOUKAI	JC. SOUKAI	971	MME FLAVIE PARMENTIER	53,5 kg (53 kg)	3.400 1.757 670	NNL	SUC. Y. SEYDOUX DE CLAUSONNE,MME L. LOUIS
2	<u>ARTISTIC GLORY F.P.S.</u> <u>5 A.</u>	07	Par: OLYMPIC GLORY et ARTISTIC LIGHT (FANTASTIC LIGHT)	1/2 (Corde:06)		MR JEAN- CLAUDE CAZAKO	JC. CAZAKO	971	MME ETHEL RABHI	51,5 kg (53 kg)	1.360 703 268	NNN	SUC. M. JARLAN
3	<u>SUNDAY HOLIDAYS F.P.S.</u> <u>6 A.</u>	05	Par: SUNDAY BREAK et GWENHWYFAR (CACIQUE)	3/4 (Corde:01)		MR FRANCOIS BORDERIEUX	F. BORDERIEUX	971	JEAN- BAPTISTE VIGIE	54,5 kg (54 kg)	1.020 431 188	NNN	C. JOUANDOU
4	<u>TULIPE F.P.S.</u> <u>7 A.</u>	08	Par: DIAMOND GREEN et FAST STYLE (FASLIYEV)	NEZ (Corde:02)		MR ARSENE ELIE LOREDAN	A. LOREDAN	971	GABRIEL BON	53,5 kg (53 kg)	680 287 125 S	NNN	MAT. DAGUZAN- GARROS,MME P. DAGUZAN- GARROS
5	<u>J'AIME MA REINE F.P.S.</u> <u>4 A.</u>	06	Par: RECODER et TESTA MORA (MAJORIEN)	1/2 (Corde:09)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	972	JEREMY MOISAN	54,5 kg (54 kg)	340 175 66	NNN	JL. LENOURY
6	<u>FORBAN DU LARGE H.P.S.</u> <u>8 A.</u>	01	Par: GEORGE VANCOUVER et GULF STREAM LADY (CADEAUX GENEREUX)	1/4 (Corde:04)		MME LINE PAYET- BURIN	MME L. DUPELIN LALUNG	972	KARIM GOURDINE- BACHOU	57 kg (56,5 kg)	NNL	P. NOUE	

7	BECQUAPEARL <u>F.P.S. 8 A.</u>	02	Par: DIAMOND GREEN et BERANGELE (MEDAALY)	3.5 (Corde:03)		MR RAPHAEL NICOLSON	R. SAINTE ROSE	972	ANTHONY BERNARD	56,5 kg (56 kg)	ANL	B. BECQUART, R. SCHLIENGER, P. SCHLIENGER
8	RAJTAYA H.P.S. <u>9 A.</u>	04	Par: RAJSAMAN et TCHASTAYA (MARJU)	3.5 (Corde:07)		MR ANDRE JACOBY- KOALY	A. JACOBY- KOALY	971	FRANCK TORRALBA	55 kg (54,5 kg)	NNN	A. LE MADEC
9	LOKHAR H.P.S. <u>6 A.</u>	03	Par: LOPE DE VEGA et LOREDANA (AZAMOUR)	1/4 (Corde:08)		MR FRANTZ MARIUS LABONNE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	54 kg (55,5 kg)	NNL	HARAS DE S.A. AGA KHAN SCEA